

COMITÉ DE CORRESPONDANCE,

MONTRÉAL, 12 Avril, 1835.

*Résolu,—Que les Membres du Comité de Correspondance résidans dans les Districts de Montréal et des Trois-Rivières, soient invités à se réunir en cette ville le trente d'avril présent mois à deux heures de l'après-midi, pour délibérer sur l'état actuel des Affaires publiques.*

Montréal, 14 Avril, 1835.

Monsieur,

*Vous aurez eu avis par la voie des Papiers Nouvelles, qu'en conséquence des mesures adoptées par ce Comité l'automne dernier, Mr. Roebuck avait, le neuf de Mars, soumis à la considération de la Chambre des Communes, la Requête et Remontrance, signée en Décembre dernier par plusieurs des Membres du Conseil Législatif, et par une grande majorité de ceux de l'Assemblée ; que cette présentation occasionna de vifs débats, dont un rapport plus étendu et plus correct que celui qui est publié, est journellement attendu ; que néanmoins, il paraît certain d'après les déclarations des Ministres de Sa Majesté, qu'ils ont résolu d'envoyer en Canada un Commissaire, qui, pleinement au fait et en possession des opinions et des intentions du Gouvernement Anglais sur les différens sujets de contestations, qui agitent la Province, pourrait faire rapport des moyens les plus sûrs et les meilleurs de les terminer: que cet Envoyé revêtu d'amples pouvoirs en vue de décider sur les questions en litige, entre la Législature locale et l'Exécutif, doit toucher au moment de son arrivée. Cette circonstance si importante pour l'avenir du Pays, fait désirer instamment une réunion aussi nombreuse que possible des Membres du Comité, et en particulier votre présence le 30 du présent mois à Montréal, à 2 heures, P. M.*

Par Ordre,

*Edouard Gosselin* } Sec